



**Projet Conjoint d'appui aux victimes de tortures et de violences basées sur le genre
RAPPORT ANNUEL SUR
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹**

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2012

Titre du Programme & Référence du projet <ul style="list-style-type: none">• Titre du Programme : <i>Projet Conjoint d'appui aux victimes de tortures et de violences basées sur le genre</i>• Réf. du Programme (<i>le cas échéant</i>):• Numéro de référence du Projet/MPTF Office:³ PBF/GIN/B-6 (ID 00080580)	Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme² <p><i>Pays/Localité : République de Guinée</i></p> <p><i>Secteur/Thème(s) : La réconciliation nationale (à travers une prise en charge d'urgence de victimes)</i></p>
Organisations participantes <ul style="list-style-type: none">• <i>Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Guinée (HCDH) ;</i>• <i>Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)</i>	Partenaires de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none">• <i>Partenaires nationaux : Projet exécuté conjointement par le HCDH et l'UNFPA en partenariat avec le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, les ONGs AVIPA, Centre Mère et Enfants, et AGUIAS)</i>
Budget du Programme <p>Contribution du Fonds: 249.140 USD US\$</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>le cas échéant, par agence</i> <p>Contribution de(s) agence(s):</p>	Durée du Programme (mois) <p>Durée totale (mois) : <i>Six (6) mois / 12 mois</i></p> <p>Date de démarrage⁴ : <i>1^{er} janvier 2012</i></p> <p>Date de clôture :</p>

¹ Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; les liens avec le PMP (résultats stratégique)

³ Le numéro de référence du projet est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

⁴ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

- le cas échéant, par agence

Contribution du Gouvernement:

- (le cas échéant)

Autres Contributions [donateur(s)]:

- (le cas échéant)

NB : Le montant mis à la disposition du HCDH : 100.040 US\$ et UNFPA : 149.100 US\$

TOTAL : 249 140 US

Le taux de décaissement est de 59,80%

(ou date révisée, le cas échéant): le 31 Mai 2013

Date de clôture opérationnelle⁵: le 31 mai 2013

Date prévisionnelle de clôture financière : le 31 mai 2013

Evaluation du Programme

Evaluation – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date :(NEANT)

Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date: (NEANT)

Soumis par:

- Nom: SENATH AIDARA
- Titre: CONSEILLER TECHNIQUE
- Organisation participante (“Lead Agency”) : UNFPA
 - Adresse e-mail: aidara@unfpa.org

I. OBJECTIFS

Le renforcement de la protection des victimes de torture et de violences basées sur le genre à Conakry et dans les zones à risque, par l’assistance médicale et psychosociale.

Rappel du Programme

Ce projet est une initiative visant la promotion de la réconciliation nationale, à travers une réponse efficace aux VBG et à la torture, dans la perspective des prochaines élections législatives en Guinée ; c’est la deuxième phase d’un projet plus vaste de Promotion du dialogue inclusif entre toutes les composantes de la société guinéenne ;

Résultats :

Outputs du projet :

Le projet vise la réalisation du principal produit suivant :

50 victimes bénéficient d’un appui psychosocial et d’une prise en charge médicale appropriée ainsi que de suivi immédiat et sécurisé, les capacités de 100 prestataires sont renforcées dans les villes à risque d’instabilité.

Effets escompté :

L’environnement socio-politique est inclusif et participe à favoriser l’enracinement du respect de l’État de Droit grâce aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits appropriés au niveau local et national

⁵ Concerne les activités du programme complétées par l’organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MPTF Office.

Les principaux partenaires de mise en œuvre :

Le projet est exécuté conjointement par le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Guinée (HCDH) et l'UNFPA en partenariat avec

- le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance,
- le Ministère de la Santé,
- les Centres pilotes VBG
- et les ONGs AVIPA, Centre Mère et Enfants, et AGUIA

Le présent «projet conjoint d'appui aux victimes de violences sexuelles basées sur le genre et de torture» est mise en œuvre dans le cadre de l'axe II relatif à la «Promotion de la réconciliation nationale» de la phase II du Programme PBF en Guinée. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Lettre d'engagements mutuels signée en septembre 2011 entre le Gouvernement guinéen et les Nations Unies, document de base de la phase II du Programme PBF en Guinée.

Les résultats présentés dans le présent rapport concernent ceux réalisés à la fois par le HCDH et l'UNFPA, au cours de la période janvier-décembre 2012, et se rapportent à l'ensemble des activités planifiées.

II. EVALUATION DU PROGRAMME/ RESULTATS DU PROJET

Au niveau du HCDH, les résultats réalisés au cours de la période janvier-décembre 2012 concernent essentiellement la démarche préparatoire de la mise en œuvre du projet. Dans ce cadre :

- le plan de mise en œuvre du projet a été élaboré début février 2012 par les 2 agences (le HCDH et l'UNFPA) avec la participation des 3 ONG nationales (AVIPA, ASPEG-Centre Mère et Enfant, AGUIAS) partenaires d'exécution pour le volet d'assistance directe aux victimes de torture et de VBG ;
- les MoU devant lier le HCDH a ces 3 ONG ont été élaborés et signés ;
- les Tdrs pour la mise en place de la Base de données ont été élaborés et le processus de recrutement d'un consultant/prestataire a été lancé par l'équipe du HCDH Guinée ;
- Renforcement des capacités de prestataires d'ONG en technique de prise en charge psychosociale ayant abouti à la mise en place d'un dispositif d'identification des besoins et dotation en trousse de métier des associations des victimes de VBG

Rapport descriptif des résultats :

Au niveau l'UNFPA les résultats ont porté sur :

- Approvisionnement des structures de santé en kits médicaux, matériels et autres consommables. Ces matériels et équipements ont été mis à la disposition des structures de santé dans les zones cibles du Projet
- Formation de 70 cadres multisectoriels venant de secteurs de santé, société civile et des services de sécurité en dispositif minimum d'urgence (DMU) des préfectures à risque de conflit. Il s'agit de Kissidougou, Guéckedou et N'Zérékoré, Kankan, Siguiri, Kouroussa, Kindia et les cinq communes de Conakry.

Appréciation qualitative :

Ces résultats obtenus contribuent considérablement à l'atteinte de l'objectif général de protection des victimes de violences sexuelles et de torture. Le développement du plan de mise en œuvre du projet et des TDRs pour la mise en place de la Base de données, ont mis en avant les ONG nationales partenaires

d'exécution. Une telle approche constitue un facteur important d'appropriation nationale et de pérennisation des actions sur le terrain.

Enfin, un réseau d'organisations a été renforcé et est disposé à apporter une protection adéquate aux victimes de violences sexuelles basées sur le genre et de torture en Guinée.

III. EVALUATION ET LEÇONS APPRISES

Un exercice d'évaluation de l'ensemble du Programme PBF (y compris le présent projet) a été mené courant avril 2012 par le PBF New York.

Partenariat :

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, des partenariats dynamiques ont été développés entre le HCDH, l'UNFPA, le Secrétariat Permanent du PBF et les Partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans la mise en œuvre des activités de l'axe Réconciliation nationale du nouveau Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix en Guinée.

Veillez décrire tout retard dans la mise en œuvre, les défis, les leçons apprises et les meilleures pratiques :

Défis :

Les principaux défis auxquels la mise en œuvre du projet s'est confrontée sont essentiellement liés :

- au choix des bénéficiaires du projet, leur nombre étant limité face à un groupe important de victimes qui attendent depuis plus de 2 ans une prise en charge ;
- la sensibilité du sujet et les risques importants de stigmatisation des bénéficiaires du projet.
- La mobilisation de fonds pour couvrir les besoins de réintégration sociale et économique des survivants au sein de leur communauté
- Le financement d'un programme de prévention communautaire sur les structures de soins pour les victimes et sur le système de répression contre les auteurs de VBG

Contraintes majeures :

Les contraintes majeures se résument aux différents points suivants :

- Le délai d'exécution du projet s'est révélé particulièrement insuffisant, relativement à la conception et à l'utilisation de la Base de données informatisée visant le suivi régulier des cas de torture et de VBG prise en charge dans le cadre du projet ;
- La réalisation du projet a rencontré des contraintes d'ordre purement administratif. La mise en œuvre des activités concrètes a démarré avec un retard dû à la non-réception des fonds à temps par le HCDH Guinée ;

Il est important de noter que l'UNFPA qui n'a pas été confrontée aux mêmes difficultés dans la mise en œuvre de sa composante.

C'est dans ce cadre que, tenant compte de ces difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet, le délai d'exécution du présent projet a été prorogé à deux reprises. La présente phase prend fin le 31 mai 2013.

Principales leçons apprises :

Les leçons apprises de ce projet sont multiples, mais les essentielles sont les suivantes :

- les difficultés administratives de réception et de mise à disposition des fonds au niveau d'une Agence, pourraient conduire parfois à des retards dans l'exécution des activités sur le terrain ;
- la mise en réseau d'organisations dynamiques ayant des compétences et d'expériences différentes favorise bien une prise en charge efficace et complémentaire des victimes de traumatismes graves liés aux VBG et à la torture.

Le dynamisme et l'approche du partenariat préconisée entre le Gouvernement, les Agences HCDH/UNFPA et les ONG nationales est à saluer dans un contexte particulièrement difficile en Guinée.

VI. BILAN ANNUEL (janvier – décembre 2012) EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
Effet direct 1⁶ Indicateur: Indicateur de référence: Indicateur cible:			
Résultat / Produit 1.1 R (1) 50 victimes bénéficient d'un appui psycho-social et d'une prise de charge médicale appropriée ainsi que de suivi immédiat et sécurisé Indicateur 1.1.1 1.1 # de femmes qui ont accès aux soins médicaux Indicateur de référence: ND Indicateur cible: 50	200	<i>Cet excédent de résultat est dû à l'opérationnalisation des 5 centres pilotes prise en charge médicale des VBG à Conakry(2) et dans les régions naturelles(4)</i>	Rapports des centres pilotes VBG
Indicateur 1.1.2 # de victimes qui ont accès aux services de protection Indicateur de référence: ND Indicateur cible: 500	83	<i>Pesanteur socio culturelle amenant les victimes et parents à régler leurs problèmes (viol) en famille au lieu de passer au tribunal</i>	Dossier d'enquêtes policières Rapports

iii) Une illustration narrative spécifique

- Donner un exemple plus détaillé d'un projet qui contribuait avec réussite au processus de la consolidation de la paix. Présenter les changements les plus remarquables atteints au niveau de la perception ou des attitudes des groupes cibles préalablement impliqués dans le conflit?

⁶ Note: Les effets, résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du projet/Plan Prioritaire ou PMP** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

- L'inclusion des pièces justificatives, y compris des photos avec des légendes, des informations plus détaillées, etc., est fortement encouragée. Le Bureau MPTF choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, le site web et le Bulletin du Bureau MPTF.

Dynamique de conflits adressés:

Les résultats obtenus contribuent considérablement à l'atteinte de l'objectif général de protection des victimes de violences sexuelles et de torture chose qui permet de changer positivement la perception des victimes et leurs dépendants sur l'état

Interventions du projet:

Le développement du plan de mise en œuvre du projet et des TDRs pour la mise en place de la Base de données, ont mis en avant les ONG nationales partenaires d'exécution. Une telle approche constitue un facteur important d'appropriation nationale et de pérennisation des actions sur le terrain.

Résultat:

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, des partenariats dynamiques ont été développés entre le HCDH, l'UNFPA, le Secrétariat Permanent du PBF et les Partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans la mise en œuvre des activités de l'axe Réconciliation nationale du nouveau Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix en Guinée

IV. Modalités de suivi

Un système de suivi a été mis en place dans le cadre du projet, et a consisté :

- Rencontres périodiques entre partenaire d'exécution du projet et les 2 agences UNFPA HCDH
- Réunions d'échanges, de concertation inter agence et la coordination du Programme PBF en Guinée
- Réunions du Comité technique présidées le Point focal du gouvernement : le ministre des Audits (avant) et le Ministre des Droits de l'Homme qui vient d'être nommé ;
- Sessions de pilotage du programme présidée conjointement par M le premier ministre et le coordonnateur du système des nations Unies.

V. Révisions programmatiques (le cas échéant) : FUTUR PLAN DE TRAVAIL (perspectives pour l'année 2013) :

Le plan de travail pour les 5 prochains mois reste celui qui avait été élaboré début février 2012.

V. Ressources (Optionnel)

Les principaux défis auxquels la mise en œuvre du projet s'est confrontée sont essentiellement liés :

- La mobilisation de fonds pour couvrir les besoins de réintégration sociale et économique des survivants au sein de leur communauté
- Le financement d'un programme de prévention communautaire sur les structures de soins pour les victimes et sur le système de répression contre les auteurs de VBG